RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSE

56/2020

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 13 novembre 2020

Nombre de membres
. Afférents au C.M 19
. En exercice 19
Qui ont pris part à la délibération : 19

L'an deux mil vingt
et le treize novembre
à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul COSTA, 1er Adjoint au Maire

Présents : Messieurs COSTA, MORELLI, PAOLINI, PANZA, BENVENUTI
Et Mesdames SEBASTIANI, ROVERE, GUARDINI, SCOTTO, PONZEVERA, VOLELLI

Procuration : Mr OLMETA à Mr MORELLI, Mr FEYDEL à Mr PANZA, Mme BEGNIS à Mme SEBASTIANI, Mr HLUSICKA à Mr PAOLINI, Mme FERRAGUTI à Mme SCOTTO, Mme SANCIU à Mr COSTA, Mr SIMONETTI-MALASPINA à Mme GUARDINI, Mr POLI à Mme PONZEVERA

Absent : Messieurs OLMETA, FEYDEL, HLUSICKA, SIMONETTI-MALASPINA, POLI
Et Mesdames BEGNIS, FERRAGUTI, SANCIU

Monsieur MORELLI Yoann a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération

DM 2 PORT

Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu d'effectuer des ajustements budgétaires sur le budget du port de plaisance.

Il propose les modifications suivantes :

- Article 6711 – Intérêts moratoires et pénalités… + 20.000 €
- Article 6061 – fournitures non stockables - 20.000 €

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

******

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré approuve les propositions ci-dessus énoncées

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Claudy OLMETA

SOUS PREFECTURE
DE CALVI
17 NOV. 2020
COURRIER ARRIVEE